

aux parcs nationaux du Canada. Il résume l'attitude du gouvernement face à tout le problème de la responsabilité. J'ai parlé de la question de responsabilité, d'un gouvernement responsable sur un point de privilège cet après-midi. Je n'ai peut-être pas été bien loin en cette occasion mais je crois fermement à l'action répétée de la goutte d'eau sur la pierre la plus dure; c'est pourquoi, je ferais remarquer une fois de plus, comme d'autres l'ont fait avant moi, l'insensibilité démontrée par un gouvernement qui ne tient aucun compte des citoyens résidant dans les parcs nationaux.

Le représentant de Red Deer (M. Thompson) nous a exposé, de façon logique et déli-berée, qui sont ces gens, pourquoi ils sont là et comment ils y sont venus. Il nous a aussi fait remarquer que 94 p. 100 de la superficie des parcs nationaux du Canada se trouve dans l'Ouest du Canada, c'est un point intéressant à connaître si vous le reliez au sentiment d'aliénation qui existe dans l'Ouest du fait que le gouvernement ne se préoccupe pas des gens qui y vivent.

Vous examinez ensuite ce texte de loi et vous vous demandez si ces populations vont avoir le droit d'administrer leurs affaires dans leurs villes, de rendre celles-ci prospères comme ce fut le cas jusqu'à ces dernières années avant que les baux de 42 ans aient fait leur apparition. A mon sens, si l'on tient compte de cela, ce texte de loi résume à dessein toute l'attitude du gouvernement.

Le représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker) l'a souligné cet après-midi, lui aussi: nous avons actuellement le cabinet le plus nombreux que ce pays ait jamais connu car il compte 30 ministres, aucun membre du gouvernement n'a jamais manifesté pour ce problème un intérêt suffisant pour se rendre sur les lieux, se mêler aux gens, observer, et s'intéresser au sort des habitants des parcs nationaux. Je vois le ministre du Travail (M. Mackasey) qui est en train de se pencher attentivement sur quelque contrat de travail et qui fait preuve sans doute d'un beau détachement, bien que je le connaisse comme un homme au grand cœur. Je souhaiterais qu'il essaie de s'intéresser à cette affaire, car il jouit d'une réputation d'excellent négociateur. Peut-être pourrait-il, grâce à son art de la négociation, faire tomber ce bill dans l'oubli. Je sais que le représentant de Rocky Mountain (M. Sulatycky) m'approuvera.

**L'hon. M. Mackasey:** Je suis un bon joueur de défense.

**M. Horner:** Le ministre dit qu'il est bon joueur de défense. Je pourrais peut-être m'en porter garant, mais les résidents de Banff, de

[M. Horner.]

Jasper et de Waterton ont besoin aujourd'hui de quelqu'un de versé dans la défense. Je l'exhorte à descendre dans l'arène. Le député de Rocky Mountain n'est pas trop mal non plus à l'attaque, et voici ce qu'il disait au sujet du projet de loi:

Ses pouvoirs seront trop étendus. La Régie pourra faire concurrence à l'entreprise privée dans les parcs nationaux. On ne devrait pas permettre une telle concurrence quand l'entreprise privée s'y trouve déjà.

Puis il ajoutait:

Je ne crois pas que le projet de loi, à moins de modifications sensibles, puisse nous permettre d'atteindre ce résultat.

J'abonde tout à fait dans son sens, mais j'aimerais aller plus loin et dénoncer l'attitude insensible du gouvernement devant la question de la responsabilité gouvernementale dans son ensemble. Le projet de loi décrète-t-il clairement que les habitants de ces parcs auront un certain droit de regard sur l'aménagement des parcs? Non, monsieur l'Orateur, le projet de loi n'en souffle mot. Il dit simplement que nous allons instituer une Régie.

● (9.20 p.m.)

Si l'administration du gouvernement était confiée à 10 ou 15 ministres débordés de travail et désireux de se décharger de certaines responsabilités, peut-être pourrait-on accepter l'idée de sociétés de la Couronne qui les libéreraient pour d'autres tâches, mais 30 ministres devraient pouvoir porter le fardeau que 20 assumaient il y a quelques années.

Quel est le rôle d'une société de la Couronne? C'est avec un vif intérêt que j'ai écouté les commentaires du député de Moose Jaw (M. Skoberg) contre ces organismes, alors qu'il y a quelques années le chef de son parti prônait les bienfaits que vaudraient les sociétés de la Couronne à l'Ouest du Canada. La société de la Couronne éloigne d'un cran le contrôle du peuple: un député doit enfoncer les portes pour y être entendu, et ça présente parfois des problèmes. Le ministre intéressé peut alléguer que les décisions de ces sociétés sont immuables.

Je soutiens que la théorie et le principe fondamental de cette mesure sont faux. Que dit-elle? Que la Régie gèrera les centres urbains dans les parcs nationaux qu'elle entretiendra. Elle leur jettera quelques miettes. Puis elle se chargera de développer. Que dire des capitaux déjà placés par l'entreprise privée dans ces centres urbains et dans les parcs? Quelle chance aura-t-elle de concurrencer un nouvel entrepreneur qui s'occupera en outre de gérer et d'entretenir l'entreprise existante dans les parcs? Ma foi, l'entreprise existante dans ce parc n'aura même pas l'ombre d'une chance de concurrencer. Mon-